



## Assemblée communale du 4 décembre 2024

Citoyens présents	: 13 personnes
Syndic	: M. Eric Barras
Vice-syndique	: Mme Laure Haldimann
Conseillère communale	: Mme Agnès Chatelan
Conseillers communaux	: MM. Cédric Bertschy et Jacques Charrière
Secrétaire communale	: Mme Marlène Rime-Jordan
Caissière communale	: Mme Nicole Piccand
Auditeurs/auditrices	: 1
Excusé(e)(s)	: 10

### Introduction

**M. le Syndic** souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens présent-e-s. Au nom du Conseil communal, il ouvre l'assemblée du budget 2025 qui peut valablement délibérer car convoquée par un avis dans la Feuille Officielle n° 47 du 22 novembre 2024, par un tout-ménage distribué le 21 novembre 2024, par affichage au pilier public et par publication sur le site internet communal, en regard de l'art. 12, alinéa 1, de la Loi sur les communes du 25 septembre 1980.

**M. le Syndic** annonce les personnes excusées : M. Didier Rominger (membre ComFin), M. et Mme Jean-Paul et Eveline Decombat-Brenner, M. et Mme André et Isabelle Esseiva, M. et Mme Yves et Chantal Bussard, M. Pierre Caille, Mme Françoise Copleux et M. Lucien Chatelan.

**M. le Syndic** procède ensuite à la nomination de deux scrutateurs :

- pour les rangées partie gauche : M. Roland Gœtschi
- pour les rangées partie droite : Mme Françoise Albinati

**M. le Syndic** annonce que cette assemblée sera enregistrée en vue d'une meilleure rédaction du procès-verbal. Il procède ensuite à la lecture du tractanda comme suit :

### Tractanda

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 1<sup>er</sup> mai 2024  
(le procès-verbal ne sera pas lu en assemblée)
2. Budget de fonctionnement 2025
3. Budget des investissements 2025
4. Crédits d'engagement – Information
5. Planification financière
6. Divers



M. le Syndic demande à l'assemblée communale s'il y a des remarques concernant le tractanda. Comme ce n'est pas le cas, il demande son approbation par main levée.

**Approbation du tractanda : oui à l'unanimité**

➤ **Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 1<sup>er</sup> mai 2024**

M. le Syndic demande s'il y a des remarques concernant le dernier procès-verbal. Comme ce n'est pas le cas, il demande son approbation par main levée.

**Approbation du procès-verbal : oui à l'unanimité**

**2. Budget de fonctionnement 2025**

**Aperçu global**

M. le Syndic donne la parole à Mme Nicole Piccand pour la présentation du Budget de fonctionnement.

	Budget 2025		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration	352'452.00	37'950.00	347'317.98	44'635.50
Ordre public	40'640.00	15'100.00	212'645.00	196'551.75
Formation	485'535.00		402'116.15	405.00
Culture, sport et loisirs	49'950.00		58'549.30	
Santé	189'962.00	1'300.00	153'569.10	9'345.95
Prévoyance sociale	198'505.00		171'318.20	
Trafic et télécommunications	139'513.00	3'000.00	114'940.34	22'120.25
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	242'196.00	222'646.00	246'961.93	224'929.35
Economie publique	49'600.00		47'935.95	
Finances et impôts	54'616.00	1'501'750.00	68'316.91	1'455'548.28
Total	1'802'969.00	1'781'746.00	1'823'670.86	1'953'536.08
<b>Résultat</b>		<b>-21'223.00</b>		<b>129'865.22</b>

- Le budget de fonctionnement 2025 se solde par un déficit de CHF 21'223.-.
- Pour comparaison, le budget de fonctionnement 2024 se soldait par un déficit de CHF 34'096.-.
- Le résultat des comptes 2023 se soldait par un bénéfice de CHF 129'865.22.



## Administration

	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Législatif et exécutif	88'000.00	25'150.00	90'200.00	23'860.00	86'189.58	31'635.00
Services généraux	264'452.00	12'800.00	244'712.00	12'600.00	261'128.40	13'000.50
<b>Total</b>	<b>352'452.00</b>	<b>37'950.00</b>	<b>334'912.00</b>	<b>36'460.00</b>	<b>347'317.98</b>	<b>44'635.50</b>

**Variation** **5.38%**

- L'augmentation de 5.38 % par rapport au budget 2024 est due à l'augmentation des charges informatiques et au projet de changer le site internet de la commune en 2025.

## Ordre public et sécurité publics

	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Questions juridiques	17'510.00		16'300.00		10'963.15	
Service du feu	22'200.00	15'100.00	21'900.00	15'000.00	24'263.80	15'251.75
Défense	930.00		1'850.00		177'418.05	181'300.00
<b>Total</b>	<b>40'640.00</b>	<b>15'100.00</b>	<b>40'050.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>212'645.00</b>	<b>196'551.75</b>

**Variation** **1.96%**

- La différence par rapport aux comptes 2023 s'explique par le versement du solde résiduel des fonds communaux de contributions de remplacement des places protégées (abris PC) d'un montant de CHF 176'800.- et la dissolution de la réserve PC comptabilisée en 2023.
- Concernant la défense, un montant de CHF 900.- pour l'ORCO, dispositif sanitaire en cas d'événement majeur, avait été porté au budget 2024. Ce montant n'a pas été reconduit en 2025.



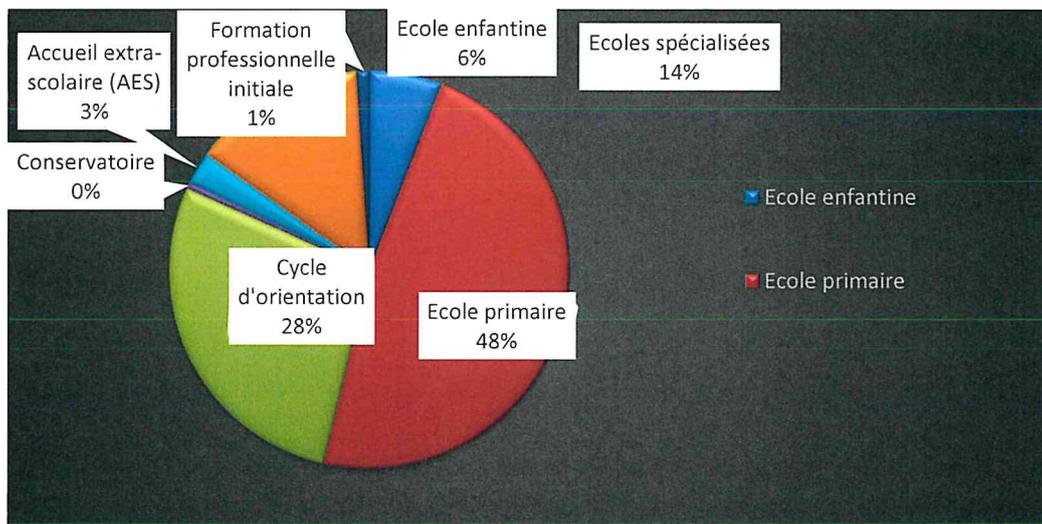
Enseignement et formation

	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Ecole enfantine	28'500.00		28'000.00		25'745.00	
Ecole primaire	232'030.00		216'700.00		182'370.55	405.00
Cycle d'orientation	136'000.00		126'800.00		120'298.00	
Conservatoire	2'800.00		3'400.00		1'575.25	
Accueil extra-scolaire (AES)	12'525.00		10'170.00		8'263.10	
Ecoles spécialisées	68'580.00		62'800.00		59'293.95	
Formation professionnelle initiale	5'100.00		6'000.00		4'570.30	
<b>Total</b>	<b>485'535.00</b>		<b>453'870.00</b>		<b>402'116.15</b>	<b>405.00</b>

**Variation 6.98%**

- ✓ Les charges liées pour les cycles d'orientation et les écoles spécialisées ont augmentées ainsi que les frais pour les transports scolaires.

Répartition des frais scolaires par catégories





### Culture, sports et loisirs

	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Culture	15'300.00		13'380.00		17'650.90	
Sport	7'550.00		8'840.00		9'101.40	
Sentier et chemins pédestres	26'800.00		23'185.00		31'472.00	
Passeports vacances et ludothèque	300.00		450.00		325.00	
<b>Total</b>	<b>49'950.00</b>		<b>45'855.00</b>		<b>58'549.30</b>	

**Variation 8.93%**

- L'augmentation par rapport au budget 2024 est due à la prévision de poser deux barrières sur la piste forestière pour un montant total de CHF 4'000.-.

### Santé

	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Hôpitaux	1'970.00		1'900.00		1'547.15	
Homes médicalisés	99'770.00		94'530.00		83'803.25	
Soins ambulatoires	86'322.00		75'915.00		65'887.40	8'338.00
Service médical des écoles	1'900.00	1'300.00	1'900.00	1'300.00	2'331.30	1'007.95
<b>Total</b>	<b>189'962.00</b>	<b>1'300.00</b>	<b>174'245.00</b>	<b>1'300.00</b>	<b>153'569.10</b>	<b>9'345.95</b>

**Variation 9.09%**

- Majoration due à l'augmentation des charges liées pour les soins à domicile et à l'augmentation de la participation au RSSG pour les indemnités forfaitaires globales.



### Prévoyance sociale

	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Invalidité	105'300.00		99'500.00		95'882.05	
Famille et jeunesse	13'500.00		9'800.00		10'162.40	
Chômage	6'650.00		6'400.00		6'438.00	
Aide sociale	73'055.00		63'805.00	1'300.00	58'835.75	
<b>Total</b>	<b>198'505.00</b>		<b>179'505.00</b>	<b>1'300.00</b>	<b>171'318.20</b>	

**Variation 11.39%**

- Augmentation des charges liées notamment pour les institutions spécialisées et le Service social régional.

### Trafic et télécommunications

	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Routes communales et génie-civil	115'313.00	3'000.00	114'509.00		96'675.34	22'116.30
Chemin de fer fédéraux	3'200.00		2'800.00		2'814.00	
Transport public	21'000.00		17'200.00		15'451.00	3.95
<b>Total</b>	<b>139'513.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>134'509.00</b>		<b>114'940.34</b>	<b>22'120.25</b>

**Variation 1.49%**

- Augmentation des charges liées pour les transports publics.



Protection de l'environnement et aménagement du territoire

	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Approvisionnement en eau	69'526.00	69'526.00	70'106.00	70'106.00	67'119.15	67'119.15
Traitement des eaux usées	107'070.00	107'070.00	107'069.00	107'069.00	108'562.30	108'562.30
Gestion des déchets	45'376.00	40'800.00	43'666.00	37'800.00	50'035.53	40'797.90
Protection des espèces et de l'environnement	300.00				200.00	
Cimetière	1'000.00		500.00		802.35	
Aménagement du territoire	18'924.00	5'250.00	17'424.00	5'250.00	20'242.60	8'450.00
<b>Total</b>	<b>242'196.00</b>	<b>222'646.00</b>	<b>238'765.00</b>	<b>220'225.00</b>	<b>246'961.93</b>	<b>224'929.35</b>

**Variation** 5.45%

- ✓ Pas de remarque particulière, peu de variation par rapport au budget 2024.

Economie publique

	Budget 2025		Budget 2024		Comp
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges
Agriculture	500.00		500.00		510.00
Sylviculture	7'700.00		6'900.00		7'607.90
Tourisme	41'400.00		38'800.00		39'818.00
<b>Total</b>	<b>49'600.00</b>		<b>46'200.00</b>		<b>47'935.90</b>

**Variation** 7.36%

- Notre participation à l'ARG a augmenté d'environ CHF 2'000.-.



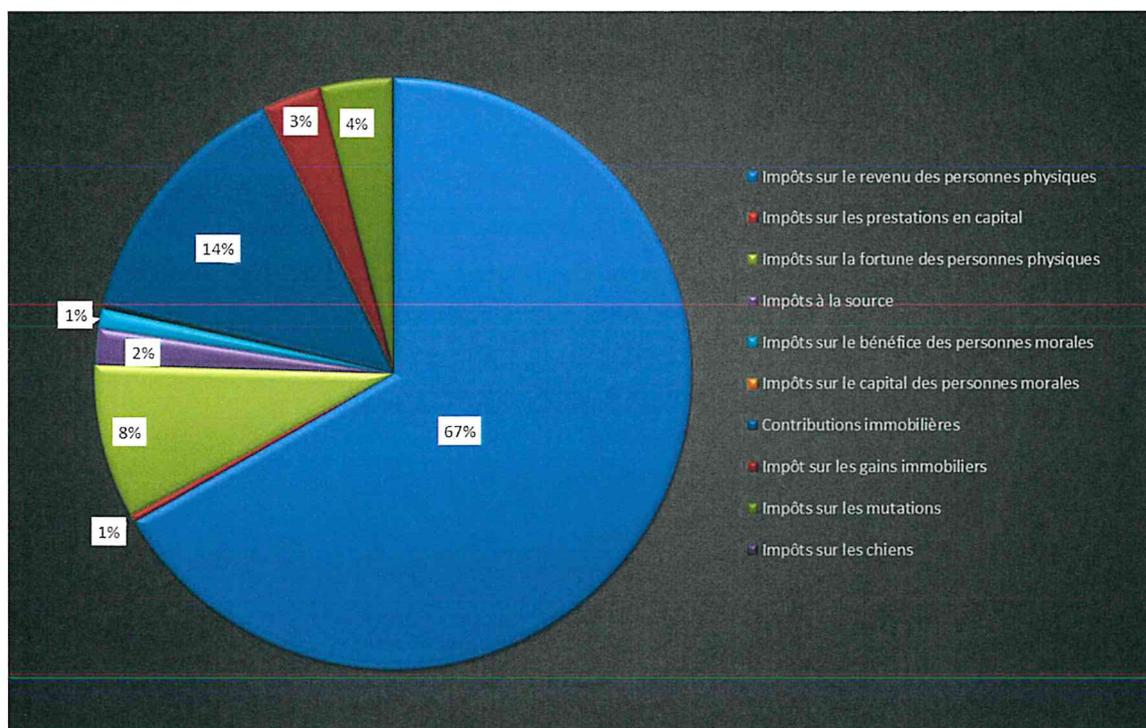
Impôts

	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Finances et impôts	54'616.00	1'501'750.00	52'900.00	1'392'430.00	68'316.91	1'455'548.28
<b>Total</b>	<b>54'616.00</b>	<b>1'501'750.00</b>	<b>52'900.00</b>	<b>1'392'430.00</b>	<b>68'316.91</b>	<b>1'455'548.28</b>

**Variation 8.03%**

- L'estimation de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques est plus élevée que pour le budget 2024. L'estimation reste prudente.

Répartition des impôts par catégories



La fin de la présentation du budget de fonctionnement n'amène aucune question de l'assemblée.

M. le Syndic relève que tous les postes augmentent de 5 à 6 %. Il espère que toutes les communes vont commencer à réagir face à l'augmentation de charges liées. Une hausse d'impôts s'avèrera nécessaire à futur. Lors des assemblées ARG, seul deux ou trois petites communes réagissent alors que les plus grandes n'interviennent pas.



### 3. Budget des investissements 2025

M. le Syndic donne la parole à Mme Nicole Piccand pour la présentation du budget des investissements.

	Budget 2025		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Culture, sport et loisirs	10'000.00		130'900.00	
Trafic et télécommunications	1'400'000.00		1'400'000.00	
Protection de l'environnement et aménagement du territoires	106'000.00	15'000.00	106'000.00	20'000.00
Total	1'516'000.00	15'000.00	1'636'900.00	20'000.00
Résultat	-1'501'000.00		-1'616'900.00	

- ✓ Le budget se solde par un total de charges de CHF 1'516'000.- et des revenus pour CHF 15'000.-.

Comme la fin de la présentation du budget des investissements n'amène aucune question de l'assemblée, M. le Syndic donne la parole à M. Cédric Bertschy pour la présentation du crédit d'étude.



### 3. Budget des investissements 2025 - a) Crédit d'étude aménagement centre village et place de jeux

**M. Cédric Bertschy** rappelle qu'en dernière assemblée de printemps, un budget exceptionnel avait été présenté portant sur un diagnostic et une étude de faisabilité en vue d'implémenter une place de jeux, un tea-room et de déménager les places de parc actuelles au bâtiment communal. Le projet initialement étudié sur la parcelle 1517 (dans le contour de la route de Biffé menant à la déchetterie) a dû être abandonné car situé hors zone. Le nouveau projet ne pourra pas être présenté ce soir car encore en étude auprès du Conseil. Une proposition est faite d'un budget supplémentaire de CHF 10'000.- qui permettra de passer aux étapes suivantes : étude de projet, établissement d'un cahier des charges et mise à l'enquête.



#### PLAN FINANCEMENT Présenté à la Commission Financière

Compte 3420.5010.07

Objet : Crédit d'étude pour l'élaboration d'un concept d'aménagement du centre village avec la création d'une place de jeux publique

Châtel-sur-Montsalvens, le 29 octobre 2024

#### But de la dépense

Crédit d'étude pour l'élaboration d'un concept d'aménagement du centre village avec la création d'une place de jeux publique

#### Plan de financement

Coût total estimé à charge de la Commune (sans emprunt bancaire autofinancement) CHF 10'000.00

Frais financiers du crédit d'investissement dès 2022  
Amortissement 10 % (taux selon durée d'utilisation selon les directives MCH2)  
Soit amortissement linéaire sur 10 ans CHF 1'000.00

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
 Le Syndic  
Eric Barras  
  
La Caissière  
Nicole Piccard

Comme ce point n'amène aucune question de l'assemblée, **M. le Syndic** donne la parole à **M. Cédric Tercier** pour la lecture du rapport de la Commission financière.



**Rapport de la Commission financière**

---

Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les conseillers et conseillères,  
Mesdames et Messieurs,

Le mardi 29 octobre, la commission financière a reçu par mail le budget communal 2025 en prévision de la séance budget du 6 novembre 2024.

Sur la base des documents remis, soit le budget de fonctionnement et le budget des investissements, les membres de la commission financière ont pu échanger lors de cette soirée et examiner en détail les différents postes du budget 2025 et obtenir toutes les informations nécessaires de la part de Madame Nicole Piccand l'administratrice des finances ainsi que du Conseil communal présent.

Il en découle un déficit de CHF 21'223.- pour le budget de fonctionnement.

Comme l'année passée, la commission financière se dit soucieuse des charges financières liées toujours de plus en plus importantes pour notre commune, notamment les charges pour la formation, la santé et la prévoyance sociale qui augmentent d'environ CHF 70'000.- par rapport au budget 2024 et nous recommandons à notre conseil communal de continuer à rester très prudent dans l'estimation des recettes d'impôts à encaisser.

Concernant les investissements prévus, les travaux à réaliser sont :

- |  |     |             |
|--|-----|-------------|
| - Un crédit supplémentaire pour le crédit d'étude d'aménagement du centre village et de la place de jeux | CHF | 10'000.-    |
| - La réfection de la route de Biffé  | CHF | 1'400'000.- |
| - Le changement de conduite sur la route communale   | CHF | 100'000.-   |
| - Mise à jour du relevé du cadastre souterrain   | CHF | 6'000.-     |

Ainsi que :

- |  |     |          |
|--|-----|----------|
| - Des recettes relatives aux taxes de raccordement à encaisser | CHF | 15'000.- |
|--|-----|----------|

L'excédent de charges de ces investissements représente un montant de CHF 1'501'000.-

Après concertation, la commission financière émet un préavis favorable et propose à l'assemblée communale d'approuver :

- |   |     |             |
|---|-----|-------------|
| - Le budget de fonctionnement 2025 avec un déficit de               | CHF | 21'223.-    |
| - Le budget des investissements 2025 avec un excédent de charges de | CHF | 1'501'000.- |

Châtel-sur-Montsalvens, le 4 décembre 2024

Cédric Tercier, président  
Didier Rominger, vice-président  
Joël Schuwey, membre  
Françoise Albinati, membre  
Sarah Delacombaz, membre

---



**M. le Syndic** remercie **M. Cédric Tercier** pour cette lecture. Il remercie tous les membres de la Commission financière de pouvoir échanger avec eux sur tous ces montants ce qui rassure le Conseil communal.

**M. le Syndic** demande à l'assemblée communale de passer au vote par main levée du Budget de fonctionnement 2025.

**Vote pour le Budget de fonctionnement 2025 : oui = à l'unanimité**

**M. le Syndic** demande à l'assemblée communale de passer au vote par main levée du Budget des investissements 2025.

**Vote pour le Budget des investissements 2025 : oui = à l'unanimité**

**M. le Syndic** remercie l'assemblée d'avoir approuvé ces deux budgets.

#### **4. Crédit d'engagement - Information**

##### **a) Réfection de la route de Biffé, trottoir et collecteur**

**M. le Syndic** relève que le projet suit son cours. Des adaptations ont dû être faites suite à l'entrevue d'une délégation communale avec la DIME, le SPC et le SEn. Il y avait des questions sur les diamètres des collecteurs, sur le raccordement de certains collecteurs cantonaux et/ou communaux à la route cantonale. Il a été discuté également d'abandonner une partie du tronçon proche de la route cantonale car un projet d'arrêt de bus est en cours de la compétence du canton. Des frais d'infrastructure du trottoir ne seront pas engagés sur ce dernier tronçon sans connaître la finalité des arrêts de bus, qui seront réaliser le long de la route cantonale un peu avant ou après. Le dossier a dû être modifié et suit son cours.

Questions-réponses :

**M. Chapuisat** demande quand va être faite la réfection de la route de Biffé ?

**M. le Syndic** répond que suite aux discussions avec les différents services cantonaux, la réfection est espérée pour 2025. A voir la suite.

##### **b) Changement de conduite**

**M. le Syndic** donne la parole à **M. Cédric Bertschy**. Le crédit de CHF 100'000.- reconduit comme l'année permet de réagir rapidement en cas de dégâts sur conduites. Dans le courant de cette année, dans le quartier de Planavy, une conduite d'eau potable en fonte a dû être remplacée. Les travaux ont duré quelques jours et la facture finale s'est élevée à plus de CHF 30'000.-. La remise en état sur propriété d'autrui a été prise en charge la RC communale contrairement à la creuse et au remplacement de la conduite qui ont été à charge communale. Force est de constater qu'il est utile d'avoir ce montant en réserve. D'ici quelques années, le réseau de conduites sera neuf. **M. le Syndic** rajoute que l'on n'en est pas loin. Le problème est que la première partie du réseau n'est déjà plus du tout neuve et l'on peut s'attendre à une continuité de changement de conduites.

L'assemblée communale n'a pas de question concernant ce point.



**c) Relevé du cadastre souterrain**

**M. le Syndic** informe que le relevé du cadastre souterrain est un long travail qui ne se voit pas. Au niveau de l'épuration, tout a été relevé et prêt pour informatisation. Il reste encore le relevé de l'eau potable qui consiste en la recherche des vannes d'entrée des propriétés privées. Un courrier avait été envoyé aux propriétaires pour situer par un piquet rouge les vannes repérées. Ce travail de relevé vanne après vanne va se poursuivre l'année prochaine à l'aide de fiches mentionnant chaque parcelle. Le fontainier et l'employé communal vont avoir des difficultés de détection de vannes au quartier de Planavy car tout est enchevêtré. Ce relevé sera ensuite transmis au bureau RESO chargé de l'informatisé.

L'assemblée communale n'a pas de question concernant ce point.

**6. Planification financière**

**M. le Syndic** donne la parole à **Mme Agnès Chatelan** pour la présentation de la planification financière dont les charges sont majorées chaque année de 2 %. Pas de point particulier sauf dans les investissements. Il a été prévu de changer le système de chauffage du bâtiment communal pour CHF 200'000.- et de refaire l'isolation de façades en 2028 pour CHF 256'000.-. Les autres investissements sont reportés d'année en année notamment le changement des conduites ainsi les taxes de raccordement eau.

**Planification financière 2025-2029**

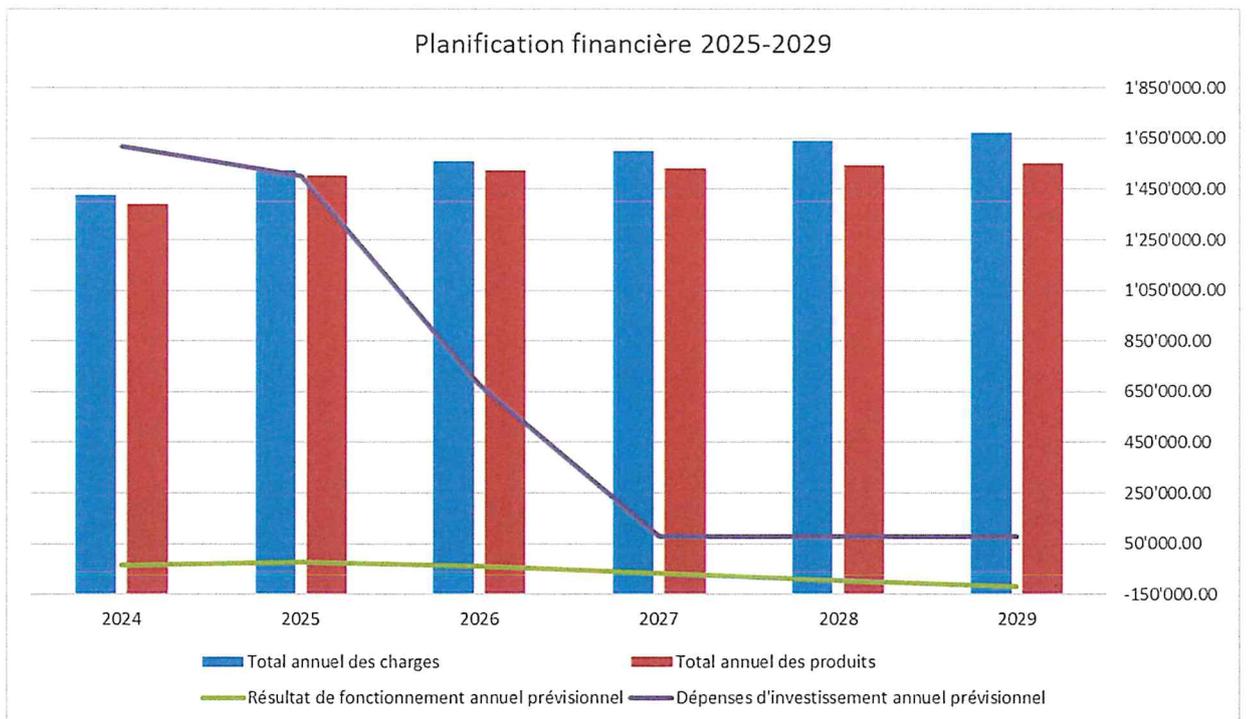
	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Nombre d'habitants	348	359	365	365	365	365
Taux IPF	91.17	92.93	92	92	92	92
<b>Chapitre Dicastère / Désignation</b>	<b>Selon budget</b>	<b>Selon budget</b>	<b>2026 et suiv. + 2%</b>			
0 Administration	298'452.00	314'502.00	320'792.04	327'207.88	333'752.04	340'427.08
1 Ordre et sécurité public	25'050.00	25'540.00	26'050.80	26'571.82	27'103.25	27'645.32
2 Formation	453'870.00	485'535.00	495'245.70	505'150.61	515'253.63	525'558.70
3 Culture, sport et loisirs	45'855.00	49'950.00	50'949.00	51'967.98	53'007.34	54'067.49
4 Santé	172'945.00	188'662.00	192'435.24	196'283.94	200'209.62	204'213.82
4 EMS Gruyère - Horizon 2030			8'399.00	15'569.00	22'587.00	23'747.00
5 Prévoyance sociale	178'205.00	198'505.00	202'475.10	206'524.60	210'655.09	214'868.20
6 Trafic et télécommunications	134'509.00	136'513.00	139'243.26	142'028.13	144'868.69	147'766.06
73-75-76- Protection de l'environnement et aménagement du territoire sans les chapitres eau et épuration	18'540.00	19'550.00	19'941.00	20'339.82	20'746.62	21'161.55
8 Economie publique	46'200.00	49'600.00	50'592.00	51'603.84	52'635.92	53'688.64
91-96 Charges financière pr encaissements impôts, intérêts et frais bâtiment communal	52'900.00	54'616.00	55'708.32	56'822.49	57'958.94	59'118.11
<b>Total annuel des charges</b>	<b>1'426'526.00</b>	<b>1'522'973.00</b>	<b>1'561'831.46</b>	<b>1'600'070.11</b>	<b>1'638'778.13</b>	<b>1'672'261.95</b>
9100 Impôts communaux et ordinaires (2025 et suiv. +1%)	861'500.00	986'000.00	995'860.00	1'005'818.60	1'015'876.79	1'026'035.55
9101 Impôts communaux spéciaux	281'000.00	266'000.00	261'000.00	261'000.00	261'000.00	261'000.00
93 Péréquation financière intercommunale	41'800.00	39'200.00	41'800.00	41'800.00	41'800.00	41'800.00
95 Part aux recettes sans affectation, autres	23'400.00	24'300.00	23'400.00	23'400.00	23'400.00	23'400.00
9610 Intérêts	14'140.00	15'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
9630 Immeubles patrimoine financier	119'760.00	120'420.00	119'760.00	119'760.00	119'760.00	119'760.00
9900 Diminution réserve réévaluation	50'830.00	50'830.00	50'830.00	50'830.00	50'830.00	50'830.00
<b>Total annuel des produits</b>	<b>1'392'430.00</b>	<b>1'501'750.00</b>	<b>1'522'650.00</b>	<b>1'532'608.60</b>	<b>1'542'666.79</b>	<b>1'552'825.55</b>
<b>Résultat de fonctionnement annuel prévisionnel</b>	<b>-34'096.00</b>	<b>-21'223.00</b>	<b>-39'181.46</b>	<b>-67'461.51</b>	<b>-96'111.35</b>	<b>-119'436.40</b>
Evolution de la fortune (capital propre)	4'227'317.54	4'206'094.54	4'166'913.08	4'099'451.57	4'003'340.23	3'883'903.83
Résultat d'investissement annuel prévisionnel	-1'616'900.00	-1'501'000.00	-680'000.00	-80'000.00	-80'000.00	-80'000.00



**Planification financière 2025-2029**

**Détail des investissements prévus**

	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Dicastère / Désignation</b>	<b>Selon budget</b>	<b>Selon budget</b>				
<b>Charges d'investissement total</b>	<b>1'636'900.00</b>	<b>1'516'000.00</b>	<b>700'000.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>100'000.00</b>
Pont la Maladère						
Aménagement place de jeux	112'900.00					
Crédit d'étude aménagement centre village	18'000.00	10'000.00				
Réaménagement centre village et place de jeux			600'000.00			
Rte de Biffé, trottoir et collecteurs	1'400'000.00	1'400'000.00				
Changement conduites	100'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Relevé cadastre souterrain	6'000.00	6'000.00				
Réfection Rte des Chevalets						
<b>Revenus d'investissement total</b>	<b>20'000.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>20'000.00</b>
Participation Crésuz pont la Maladère						
Subventions d'investissements La Mobilière						
Taxe de raccordement eau	20'000.00	15'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
<b>Résultat d'investissement annuel prévisionnel</b>	<b>-1'616'900.00</b>	<b>-1'501'000.00</b>	<b>-680'000.00</b>	<b>-80'000.00</b>	<b>-80'000.00</b>	<b>-80'000.00</b>
<b>Rénovation prévue du patrimoine financier</b>						
Remplacement du système de chauffage du bâtiment			200'000.00			
Isolation des façades du bâtiment communal					256'000.00	



L'assemblée communale n'a pas de question concernant ce point.

**M. le Syndic** précise que toutes les fenêtres du bâtiment communal sont neuves ayant été changées cette année avec dans l'idée d'en poursuivre son entretien avant de ne plus pouvoir le faire. Effectivement, les charges augmentent dès 2026 précise **Mme Agnès Chatelan**. A ne pas oublier dans cette planification, les investissements pour le futur Centre sportif et pour les homes gruériens, entraînant des charges liées supplémentaires et une péjoration des comptes pour les communes, rajoute **M. le Syndic**, en demandant de garder cela à l'esprit à tout prix.



## 8. Divers

### ❖ Info Conseil des parents

**M. le Syndic** donne la parole à **M. Cédric Bertschy** qui prend sa casquette de « citoyen » pour un court moment. Il est parent de deux enfants. La commune a recherché pendant des années, sans succès, un parent pour rejoindre le Conseil des parents qui est composé de parents des communes de Val-de-Charmey, Crésuz et Châtel. Il informe l'assemblée représenter les parents de la commune de Châtel-sur-Montsalvens au sein de ce Conseil des parents. Ce Conseil qui n'a qu'une voix consultative sans pouvoir décisionnel.

### ❖ Info aménagement place jeux

**M. Cédric Bertschy** donne l'information à l'assemblée que l'esquisse du projet est rentrée très tard à la commune. Le Conseil n'a pas encore pu s'y positionner. Une proposition sera faite en prochaine assemblée de printemps.

### ❖ Info date assemblée printemps 2025

**M. le Syndic** annonce l'assemblée de printemps qui se déroulera le mercredi 14 mai 2025 à 20h00 au lieu du traditionnel premier mercredi de mai. La date a été repoussée pour que l'entier du Conseil puisse être présent.

## MEMODéchet

**M. le Syndic** donne la parole à **Mme Agnès Chatelan**. Le Conseil communal s'est posé la question s'il y avait besoin de prolonger l'ouverture de la déchetterie en période hivernale car ne fonctionnant que le samedi matin de 10h00 à 12h00. Elle donne la parole à l'assemblée.

### *Discussion :*

**M. Krause** remarque qu'il est compliqué en hiver de s'y rendre durant les deux heures d'ouverture par semaine surtout s'il y a d'autres activités de prévues.

**Mme Chatelan** demande s'il y a nécessité qu'elle soit ouverte toutes les semaines plus tard.

**M. Krause** répond que cela peut être une fois sur deux mais au moins qu'il y ait une possibilité. L'été cela va bien pour déposer le gazon.

**Mme Chatelan** émet la possibilité d'ouvrir plus tôt le samedi, cela pourrait-il être arrangeant.

**M. Krause** pense que cela ne changerait rien d'ouvrir plus d'heures le samedi.

**Mme Chatelan** conclut qu'une ouverture le mercredi serait plus appropriée.

**M. Krause** répond par l'affirmative.

**Mme Delacombaz** intervient en disant qu'une ouverture supplémentaire le mercredi répartirait l'affluence du site sur deux jours au lieu d'un seul en hiver.

**M. le Syndic** résume qu'idéalement il faudrait ouvrir la déchetterie un mercredi soir sur deux en période hivernale également.

**M. Krause** propose aussi d'alterner un samedi et un mercredi soir sur deux évitant deux ouvertures par semaine.

**Mme Haldimann** cette solution n'est pas optimale pour l'employé communal au niveau organisationnel.

**M. le Syndic** pas nécessairement car cela donnerait congé à l'employé un samedi sur deux. En ouvrant un peu plus tôt le mercredi soir car la nuit tombe plus vite. Une génératrice serait installée car le site n'est pas alimenté en électricité malgré la présence de projecteurs. Le Conseil communal va discuter de la solution d'ouvrir la déchetterie une semaine le mercredi et une semaine le samedi en alternance. Il précise encore que le MEMODéchets est consultable sur le natel après avoir téléchargé l'application, qui permet aussi de signaler directement tous déchets sauvages.



### Panneaux patrimoniaux

**M. le Syndic** donne l'information que dans le cadre de la Signalétique de la Vallée de la Jogne, quatre panneaux concernaient la commune. Les lieux de pose sont : en bas du mur de la Chapelle St-Nicolas, à l'entrée des Ruines, le long de la route des Chevalets et au Barrage pris en charge et posé par le Groupe E. Ces panneaux patrimoniaux sont posés le long d'un sentier partant de Broc-Fabrique pour finir à Jaun. Ils donnent un descriptif historique du lieu ou de l'ouvrage. Ce projet est terminé. Les panneaux ont été financés par les communes de Broc, Châtel-sur-Montsalvens, Crésuz, Val-de-Charmey et Jaun.

### Invitation à la fête villageoise

**Mme Agnès Chatelan** rappelle la fête villageoise du vendredi 13 décembre avec la possibilité de commander des sapins de Noël offerts par la commune et distribués le même soir. Une fondue sera servie dès 18h00 en toute convivialité devant le bâtiment communal. Un cadeau de bienvenue sera remis aux nouveaux arrivants dans la commune ainsi qu'aux personnes ayant atteints leur majorité durant l'année.

**M. le Syndic** relève que la distribution des sapins et l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et que c'est désormais un rituel.

### Noël des Aînés Châtel-Crésuz

**Mme Agnès Chatelan** annonce le Noël des Aînés qui aura lieu ce dimanche dès 11h30 dans cette salle communale.

**M. le Syndic** demande si l'assemblée s'il y a encore des « Divers » mais ce n'est pas le cas.

### Clôture de l'assemblée

**M. le Syndic** clôt l'assemblée en remerciant toutes les personnes présentes de leur participation. Il remercie également tous les membres de la Commission financière, le Conseil communal et l'administration. Il exprime son plaisir d'avoir des gens sur lesquels l'on puisse compter. Il rajoute que lors du budget les yeux se tournent un peu plus vers la Caissière mais que cette dernière l'élabore avec beaucoup d'aisance. Comme à l'accoutumée, une verrée est servie en fin d'assemblée permettant de partager un moment de convivialité. En souhaitant de belles fêtes de fin d'année, il clôt cette assemblée.



**L'assemblée communale se termine à 20h40.**

Le Syndic  
Eric Barras

La Secrétaire  
Marlène Rime-Jordan